

Réf: Dossier N° : 58438

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ETABLISSEMENT MARCHALLAT » en abrégé «ETM »

**Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET ABATTOIRE PRES DE
L'IMMEUBLE FOFANA, 18 BP 521 ABIDJAN 18**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ETABLISSEMENT MARCHALLAT » en abrégé «ETM

».

Objet: Exportation de viande, Import-export, Vente d'articles et accessoires de tous genres, Commerce général, Distribution, Fournitures et mobiliers de bureaux, prestations de services dans tous les domaines d'activités, Diverses prestations de services

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - PORT-BOUET ABATTOIRE PRES DE L'IMMEUBLE FOFANA, 18 BP 521 ABIDJAN 18

GERANT: Monsieur SYLLA ABDOULAYE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32733 du 17/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29253 du 17/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

